

*Les subsides*

vraiment élaboré une politique, au départ à Regina, la stratégie de développement du marché du travail a été annoncée et elle comprenait des programmes de formation pour les femmes. Alors, des mesures et des objectifs de formation pour les femmes. Alors, des mesures et des objectifs spéciaux pour les femmes sont intégrés dans les nouveaux programmes de formation et également un programme d'insertion professionnelle pour les femmes qui retournent sur le marché du travail est en élaboration. Des objectifs ont été imposés concernant la participation des femmes aux programmes relatifs aux pénuries de main-d'œuvre. Alors, je voulais tout simplement faire ce commentaire-là à ma collègue, lui disant que le gouvernement est très préoccupé et s'occupe de la formation des femmes.

*[Traduction]*

**Mme Jewett:** Monsieur le Président, je tenais simplement à souligner que les besoins sont si énormes que c'est comme une goutte d'eau dans l'océan. Les femmes continueront à être défavorisées en matière de formation et de recyclage professionnels.

*[Français]*

**Mme Monique Landry (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État):** Monsieur le Président, il me fait plaisir de participer à ce débat sur la condition féminine et j'ai presque le goût de remercier ma collègue de New Westminster-Coquitlam (M<sup>me</sup> Jewett) qui nous permet ici, au gouvernement, de démontrer à cette Chambre, à tous les Canadiens et aux Canadiennes, l'action vigoureuse que nous avons entreprise depuis le 4 septembre.

Monsieur le Président, le secrétaire d'État (M. McLean), le ministre responsable de la condition féminine, est actuellement avec le Comité national d'action sur le statut de la femme, comme l'a expliqué ma collègue, qui regroupe 300 associations différentes et qui représente environ 3 millions de femmes. Alors, monsieur le Président, je pense que ceci démontre bien l'intérêt que porte notre gouvernement et le ministre à la cause des femmes et l'importance qu'il accorde également à la consultation.

Monsieur le Président, le gouvernement reconnaît que nous ne manquons pas de preuves démontrant qu'il faut prendre des mesures concrètes pour faire disparaître les inégalités économiques et sociales dont les femmes sont victimes au Canada. De nombreuses études réalisées ces dernières années ont dévoilé les injustices qui leur sont faites dans presque tous les secteurs de la société. Au fait, Statistique Canada a publié récemment un nouveau rapport intitulé «Portrait statistique des femmes au Canada» qui renferme des données consternantes sur la situation de la canadienne depuis 1970. Permettez-moi, monsieur le Président, de vous citer quelques-unes de ces constatations:

Les femmes diplômées d'universités ne gagnent que \$1,600 de plus par année que les hommes ayant terminé des études secondaires et seulement \$4,000 de plus que les hommes ayant moins d'une neuvième année. Plus de familles que jamais dépendent du revenu d'une femme pour boucler leur budget. Or, les femmes qui travaillent à l'extérieur continuent d'assumer le gros de la responsabilité des soins aux enfants et de la tenue de maison. En 1981, environ 10 p. 100 de tous les ménages canadiens étaient dirigés par une femme, mais leur revenu moyen était inférieur de moitié à celui des ménages dirigés par un homme. Presque la moitié des familles dont le chef est une femme vivent sous le seuil de la pauvreté.

Le rapport confirme encore une fois que la plupart des femmes au travail occupent des emplois peu rémunérés dans le secteur des services et du travail de bureau et qu'une forte

proportion d'entre elles sont à temps partiel, contrairement aux hommes qui sont dans les industries de fabrication et le secteur secondaire où l'on enregistre la plus forte croissance de l'emploi. En tant que pays nous ne pouvons plus nous permettre de tolérer une société où la moitié de la population ne fournit qu'une partie seulement de son potentiel. Il nous faut compenser ces longues années où les femmes ont été sous-employées par une stratégie de mise en valeur des capacités féminines.

● (1140)

Monsieur le Président, c'est là une responsabilité que le gouvernement fédéral prend très à cœur comme il l'a clairement annoncé dans le discours du trône de novembre dernier. Nous avons d'ailleurs pris des mesures concrètes en ce sens. Nous croyons toutefois qu'il est impossible d'amener un changement profond dans la société sans l'entière collaboration de tous nos partenaires économiques. Dans cette optique, le gouvernement a déjà entrepris auprès des provinces et du secteur privé une série de consultations visant à susciter la relance économique dont notre pays a tellement besoin et à renouveler la confiance de tous les Canadiens dans notre système de gouvernement.

L'un des grands objectifs des consultations est de faire en sorte que la relance profite également à tous. A cette fin, nous avons veillé à ce que les préoccupations féminines soient pleinement intégrées au processus consultatif. Elles ont d'ailleurs occupé une place importante à l'ordre du jour de la Conférence des premiers ministres tenue à Regina en février. Une conférence fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables de la condition féminine avait même eu lieu peu avant, précisément pour préparer la Conférence des premiers ministres et discuter des questions qui seraient soulevées à Regina. Le premier ministre n'aurait pu trouver meilleure formule lorsqu'il a déclaré à Regina que la question de l'équité fait partie intégrante de la relance économique. J'ajouterais que de donner aux femmes leur juste place n'est pas seulement une question de justice, mais aussi d'efficacité économique.

Le gouvernement fédéral n'a pas non plus manqué de porter les préoccupations féminines à l'ordre du jour de la Conférence économique nationale tenue récemment à Ottawa. Nous tenions à ce que les femmes participent à ces importantes discussions économiques avec le milieu des affaires, les syndicats et le gouvernement en tant que partenaires à part entière. Nous croyons que l'intégration des questions féminines à tous les aspects de l'élaboration des politiques constitue une approche valable qui est d'ailleurs déjà appliquée dans tout le gouvernement.

J'aimerais illustrer par quelques exemples la façon dont ce processus de consultation et d'intégration a amené des changements législatifs favorables aux femmes depuis que notre gouvernement est en vocation. Selon les derniers amendements proposés à la Loi sur la sécurité de la vieillesse, tous les conjoints, conjointes à faible revenu qui satisfont aux normes auront droit aux prestations de veufs et veuves indépendamment de l'âge qu'avait leur conjoint à son décès. Approximativement, 85,000 veufs et veuves, la majorité étant des femmes, pourront bénéficier de cette loi. En vertu d'amendements proposés à la Loi sur les Indiens, la discrimination basée sur le sexe sera dorénavant interdite. Jusqu'à ce jour, toute femme indienne mariant un non-Indien perdait son statut d'Indienne